FICHE PROJET N°1.1

INTITULÉ DU PROJET :	LOT :
CRÉATION D'UNE MAISON MULTISERVICES ORIENTÉE NUMÉRIQUE DANS LE PRESBYTÈRE DE NOVILLE-LES-BOIS	1

1. DESCRIPTION ET CONTEXTE DU PROJET

1.1. DESCRIPTIF DU PROJET

Introduction

Compte tenu des demandes formulées lors des réunions de CLDR de concevoir un lieu différent des maisons de Village existantes pour permettre la tenue de différente forme d'expression citoyenne reprenant à la fois les indépendants, les agriculteurs, les entreprises, les PME, les médecins, les enseignants, les enfants, les séniors , etc. Il convient de créer non plus une maison de Village mais bien une maison multi-services et multi-usages dans un lieu central.





Ce projet veut également être un living lab qui permettra de démocratiser l'accès aux technologies émergentes et se doté d'équipement numérique mise à disposition du citoyen pour faciliter la communication et tisser un réseau entre les personnes, associations et organisations diverses de la Commune.

Il existe à côté de la Maison Communale, le Presbytère de Noville-Les-Bois actuellement en cours de cession par bail emphytéotique de 75 ans à la Commune de Fernelmont.

Ce bâtiment n'étant plus occupé depuis un certain nombre d'années, il nécessite une rénovation lourde mais également une remise aux normes.

Le projet d'aménagement du bâtiment

La première étape du projet consistera en la rénovation complète du bâtiment :

- Nouvelle toiture
- Remplacement des planchers bois par des planchers béton
- Modifications de murs porteurs
- Remplacement des châssis
- Techniques spéciales
- Electricité
- Sécurité intrusion
- Sécurité incendie





Schéma de principe du rez-de-chaussée:

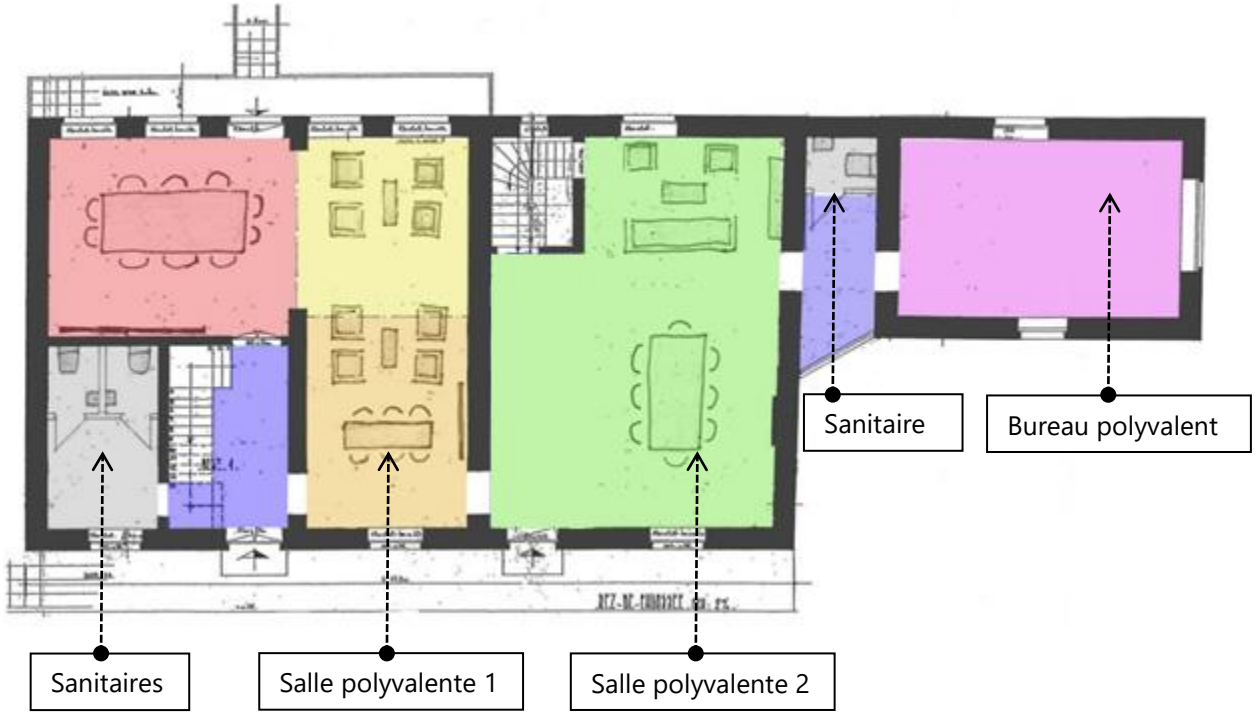
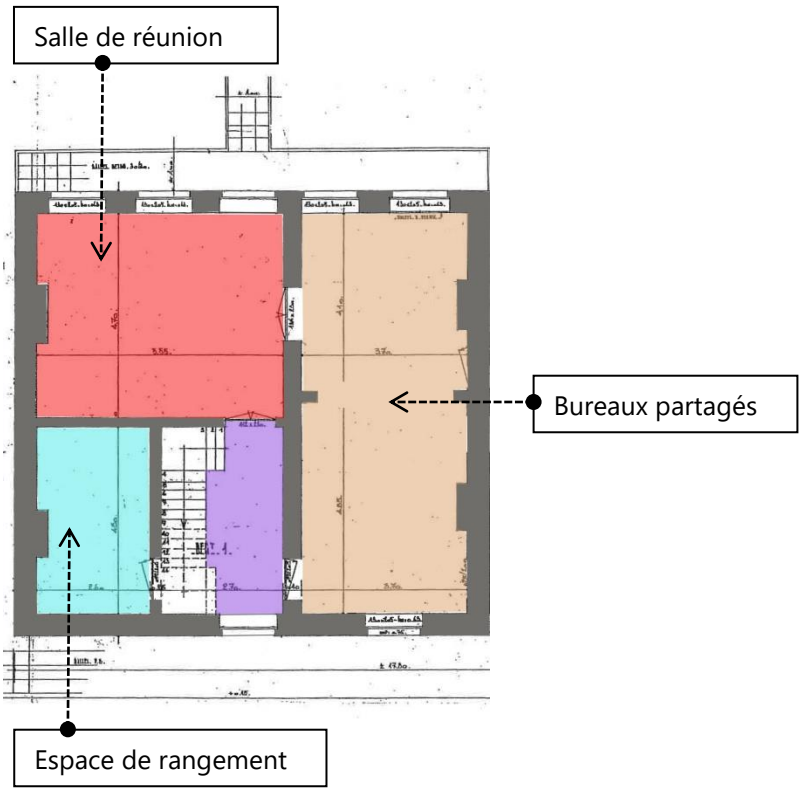


Schéma de principe du rez + 1:



Le projet d'aménagement des abords

Le parc existant devant le bâtiment a perdu de sa splendeur avec le temps qui passe et la non gestion de celui-ci. Nous prévoyons donc de retravailler sur celui-ci par des tailles adéquates des arbres existants dont deux sont remarquables mais également la plantation d'arbustes pour récréer un espace public.

Nous prévoyons également la rénovation des murs d'enceinte, la construction de cheminements piétons entre la Maison communale et la Place Communale.

Dans une autre thématique la construction d'un abri permettant d'y ranger de futurs vélos électriques (service à développer via d'autres fonds).

Schéma de principe :




Place Communale


RUE Th. GOFFIN



Les services

Une multitude de services seront à disposition de l'ensemble des habitants de la commune suivant le modèle du living lab. Ces services auront comme lien transversal le numérique qui permettra par des équipements spécifiques, des applications et une plateforme collaborative de mettre à disposition le principe de démocratie ouverte (voir annexe 1).

- Un espace EPN

Cette espace sera intégré dans une des salles polyvalentes et permettra de répondre à un besoin de formation auprès de différentes branches de la société pour éviter la fracture numérique de la population.

- Une salle polyvalente à disposition du club d'entreprises, des agriculteurs, des médecins, etc

N'ayant actuellement aucunes salles ayant un minimum d'équipements au sein du territoire orienté numérique, cette salle polyvalente permettra en outre la tenue des réunions du club d'entreprises mais aussi des agriculteurs, des médecins ou toutes autres professions ayant un besoin de se réunir. L'équipement numérique pourra permettre l'échange d'informations avec le monde extérieur (réunions par vidéoconférence par exemple)

- Une salle polyvalente à disposition des citoyens, des associations, des enseignants, etc

Cette salle aura la particularité d'être modulable et de pouvoir se transformer en 3 espaces distincts qui permettront de répondre à la demande d'espaces ayant une orientation numérique. Les associations pouvant par exemple se réunir et définir leur calendrier annuel d'activités pour ensuite les transférer via l'outil numérique dans la plateforme collaborative).

- Un bureau polyvalent

Ce bureau pourra servir à différents acteurs comme notamment les animateurs de l'EPN, la consultation par des professionnels, un point de réception de colis, un point pour obtenir des renseignements touristiques et de conseils sur la santé (dont notamment une vidéoconférence avec un médecin), etc.

- Des bureaux partagés

Cet espace pourra servir aux développements de certaines petites associations ou même de certains indépendants ayant un besoin d'un espace possédant toute les technologies du numérique.

- Une salle de réunion

1.2. OBJECTIFS POURSUIVIS

1.2.1 OBJECTIF(S) PRINCIPAUX

1 2 3 4

Le projet doit rencontrer les objectifs suivants :

- Développer l'accès à la formation et le soutien à la recherche d'emploi
- Susciter et développer les collaborations entre acteurs locaux
- Favoriser le lien social, les contacts intergénérationnels, les rencontres et l'intégration des nouveaux habitants dans l'entité fernelmontoise
- Valoriser les capacités et ressources des aînés et diversifier l'offre des activités pour les aînés
- Améliorer l'accompagnement des jeunes ; soutenir et développer des activités organisées par et/ou pour les ados
- Innover, diversifier et professionnaliser les outils de communication
- Créer, dans les villages, des lieux de convivialité intérieurs et extérieurs, sécures, adaptés aux PMR et favorisant les rencontres

1.2.2 JUSTIFICATION DU PROJET (LIENS AVEC LE DIAGNOSTIC PARTICIPATIF ET LA STRATÉGIE)

Le projet vise à améliorer la communication de l'information aux et entre les citoyens, en collaboration avec les différents acteurs locaux (entreprises, associations, citoyens, jeunes,...) par la mise en place d'infrastructures adaptées (salles de réunions, équipements techniques,..)
Il répond également à une demande d'activités pour aînés (notamment un endroit avec PC pour des formations) et pour jeunes
Le presbytère est un magnifique bâtiment qui nécessite d'urgence d'être rénové.
Il est important de conserver ce patrimoine dans le domaine public.
Plusieurs projets du PCDR pourraient trouver leur place dans ce lieu.
Consciente de son rôle fédérateur dans ce projet, la Commune désire initier une politique de communication toujours plus efficace en centralisant le travail d'une « ADL » sur une plate-forme qui aura pour but de coordonner les différents créneaux de communication existants et de sensibiliser les citoyens et les autres acteurs locaux aux évolutions des technologies du numérique.
Le PCDR ne peut faire fi des évolutions des NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication).
Bien que nous soyons dans une société d'hyper communication, la difficulté est de centraliser et d'échanger les différentes informations. Ce lieu est destiné à devenir cette plate-forme d'échanges, de rencontres et d'initiations des différents acteurs de la vie communale et transcommunale.

Promouvoir l'inclusion sociale de l'ensemble de ses habitants, inciter ses citoyens à devenir acteur de leur espace de vie, permettre aux élus et décideurs d'être en prise directe avec la réalité vécue sur son territoire par la part la plus grande et représentative possible de la population sont les principaux objectifs que veut atteindre la Commune à travers ce projet.

Le citoyen et l'ensemble des acteurs du territoire retrouvent ici une place nouvelle, valorisée. Ils échangent, interagissent, construisent avec les élus mais aussi, et c'est essentiel, entre eux.

La Commune, au travers de ces objectifs, a l'ambition de créer sur son territoire une Communauté où :

- la démocratie est améliorée, participative, ouverte et vivante
- peut émerger une véritable démarche de co-création d'un projet de territoire
- les échanges entre les citoyens, les acteurs, les associations du territoire permettent l'émergence d'initiatives soutenues et portées collectivement au service des Communes et de ses acteurs

1.3. ORIGINE DE LA DEMANDE

La demande est issue des différents groupes de travail où des « idées projets » ont été données par les différents interlocuteurs.

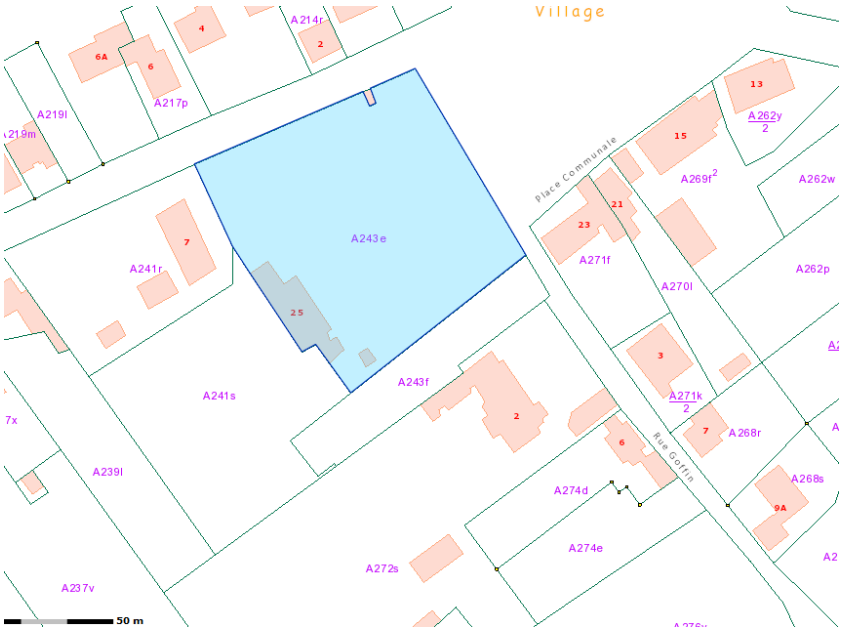
- Collège
- Enquête vie associative
- GT vie assoc.
- GT économie
- GT jeunesse
- Directeurs d'écoles
- CCATM
- CCCA
- Pour les aspects « communication» et « jeunesse »: CCCA, Consultation Tillier, Hingeon, Marchovelette, Franc-Waret, Pontillas, Forville, Noville, Cortil

1.4. LOCALISATION

Le bâtiment est situé à la rue Goffin, 25 à Noville-Les-Bois. Il s'agit de la parcelle cadastrée A243e, d'une superficie d'environ 4358 m².



- **Figure 1. Vue aérienne**



- **Figure 2. Parcellaire**

1.5. STATUT AU PLAN DE SECTEUR

Le terrain se trouve en zone d'**équipements communautaires et de services publics** au plan de secteur.

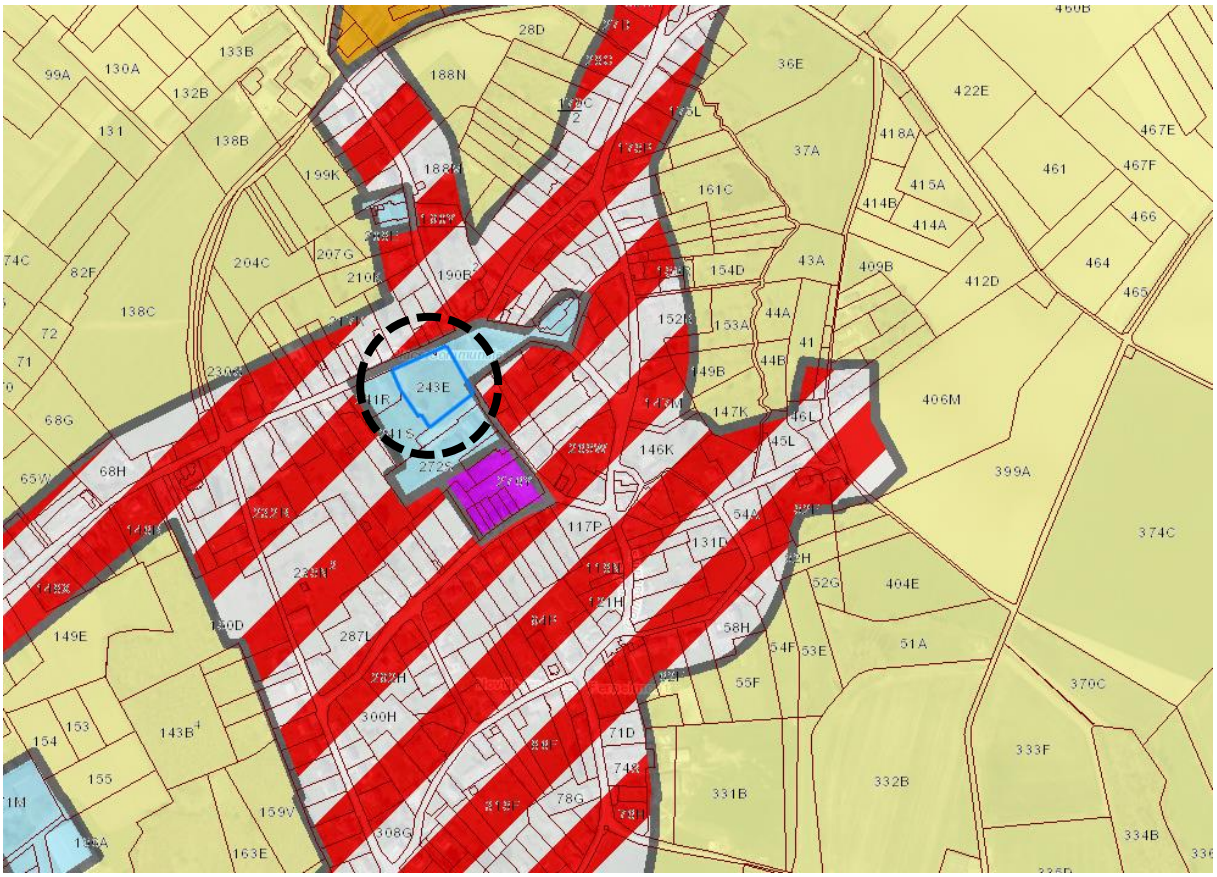


Figure 3. plan de secteur

1.6. STATUT DE PROPRIÉTÉ

Des démarches ont été entreprises avec la fabrique d'église en vue de la location du bâtiment par la Commune de Fernelmont via bail emphytéotique. L'appel d'offre est en attente.

1.7. LIEN(S) AVEC LES DOCUMENTS COMMUNAUX (TRANSVERSALITÉ)

Lien possible avec les fiches 1.5, 2.12, 3.3. ainsi qu'avec le développement numérique du GAL.

2. GESTION DU PROJET

La Commune

3. RECHERCHE DE MOYENS

3.1. ESTIMATION DU COÛT GLOBAL

Postes de travaux	Surface	PU*	Montant HTVA	TVA (21%)	Montant TVAC
Installation de chantier	-	-	20.000 €	4.200 €	24.200 €
Démolitions	-	-	60.000 €	12.600 €	72.600 €
Maçonnerie	-	-	40.000 €	8.400 €	48.400 €
Toiture	-	-	100.000 €	21.000 €	121.000 €
Egouttage	-	-	10.000 €	2.100 €	12.100 €
Parachèvements	-	-	30.000 €	6.300 €	36.300 €
Menuiserie	-	-	30.000 €	6.300 €	36.300 €
Sanitaire	-	-	15.000 €	3.150 €	18.150 €
Chauffage	-	-	25.000 €	5.250 €	30.250 €
Ventilation	-	-	10.000 €	2.100 €	12.100 €
Electricité	-	-	20.000 €	4.200 €	24.200 €
Peintures	-	-	7.000 €	1.470 €	8.470 €
Abords	-	-	110.000 €	23.100 €	133.100 €
Equipements numériques	-	-	100.000 €	21.000 €	121.000 €
Total	**-**	**-**	**577.000 €**	**121.170 €**	**698.170 €**

	Montant travaux HTVA	Taux	Montant HTVA	TVA (21%)	Montant TVAC
Frais d'études (stabilité et techniques spéciales)	577.000 €	8 %	46.160 €	9.693,6 €	55.853,6 €

	Montant HTVA	TVA (21%)	Montant TVAC
Total (travaux+ Frais d'études)	623.160 €	130.863,6 €	**754.023,6 €**

Un budget pour de l'animation peut aussi être envisagé à raison de 45.000€ pour 3 ans.

3.2. ORIGINE DU FINANCEMENT

Bilan		Taux	Montant TVAC
Montant total des études et travaux		-	**754.023,6 €**
Montant subsidiable	Développement Rural 1ère tranche	80% de 500.000 €	**400.000 €**
	Développement Rural 2ième tranche	50%	**127.011,8 €**
Energie	Ureba (à affiner suivant métré)	30 à 35%	
Equipements numériques	EPN (?)	10.000 €	
Equipements numériques	Subvention Smart city (?)	-	
Intervention de la Commune		-	**227.011,8 €**

4. PROGRAMME DE RÉALISATION

4.1. ETAT DU DOSSIER (CE QUI A DÉJÀ ÉTÉ RÉALISÉ)

Démarches en cours pour la location du terrain et du bâtiment par la commune via un bail par emphytéose.

4.2. ELÉMENTS DONT IL FAUT TENIR COMPTE POUR LA PRIORITÉ À ACCORDER

Analyse de la faisabilité et de la pertinence

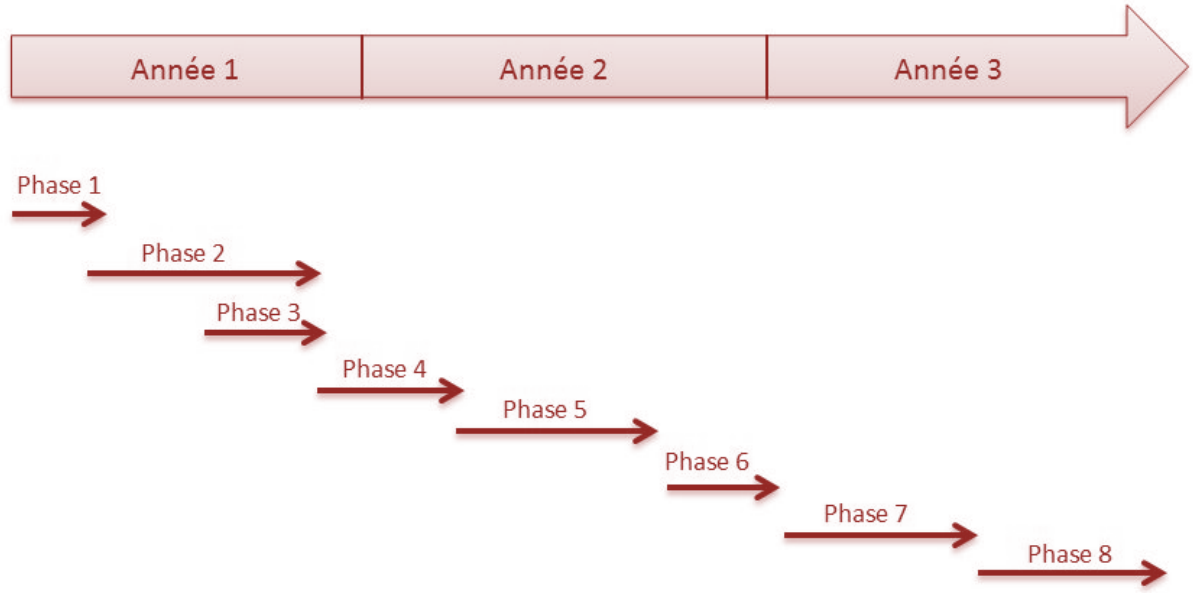
Faisabilité	Technique	**+**	**Pas de contrainte technique particulière**

	Budget	0	**Budget relativement important**
	Institutionnel	+	**Volonté communale**
	Financement	+	**Possibilité de financement importante**
Faisabilité : ++ aisée, + relativement facile, 0 sans conséquence, - relativement difficile, - - difficile			

Ce projet est repris en lot 1 car il y a une réelle volonté de s'inscrire dans la politique générale de la Wallonie d'éduquer au numérique.

4.3. PROGRAMMATION DANS LE TEMPS

Programme 2017-2020



4.4. TÂCHES À RÉALISER

- Phase 1 : Location via bail emphytéotique (fin 2016)
- Phase 2 : Etude et conception du projet
- Phase 3 : participation CLDR
- Phase 4 : Adjudication - marché public de travaux
- Phase 5 : Réalisation des travaux
- Phase 6 : Appel d'offres - marché de fournitures
- Phase 7 : Equipement du bâtiment (matériels et aménagement mobiliers)
- Phase 8 : Aménagement de l'étage

5. EVALUATION

5.1. EN QUOI LE PROJET CONTRIBUE-T-IL AU DÉVELOPPEMENT DURABLE?

Impact	Mobilité	+	**Vélos électriques**
	Cadre de vie	++	**Valorisation d'un bâtiment**
	Environnement	+	**Conservation de l'espace vert**
	Economique	+	**entreprise et économie locale**
	Social	++	**Création d'un lieu d'échanges**
	Culturel	+	**Création d'un lieu pouvant être dédié à des activités culturelles**
	Tourisme	+	**Ballades en vélos smart**
Impact : ++ très important, + important, 0 nul, - négatif, -- très négatif			

5.2. LE PROJET RESPECTE-T-IL UN URBANISME DURABLE ?

Le projet de rénovation du presbytère de Noville-les-bois en une maison multiservices répond à la notion d'urbanisme durable. Ce projet vise l'accessibilité des services pour tous. Il s'agit de créer un lieu favorable aux échanges, à la diffusion d'information et à la communication. Il s'agit également de créer un lieu ouvert à la démocratie participative
Au niveau économique, ce projet permettra l'accueil de plusieurs lieux de travail.
Aussi, la rénovation d'un bâtiment existant où les performances énergétiques seront améliorées et où des matériaux durables seront utilisés répond aux aspects environnementaux d'un urbanisme durable. Il s'agit aussi de mettre en valeur un patrimoine bâti et veiller au cadre naturel par un usage parcimonieux du sol.

5.3. INDICATEURS DE RÉALISATION ET DE RÉSULTAT

Il est possible d'identifier les indicateurs suivants :

- Indicateur de réalisation
  - Nombre d'espaces multifonctionnels
  - Nombre d'équipements techniques, pédagogiques

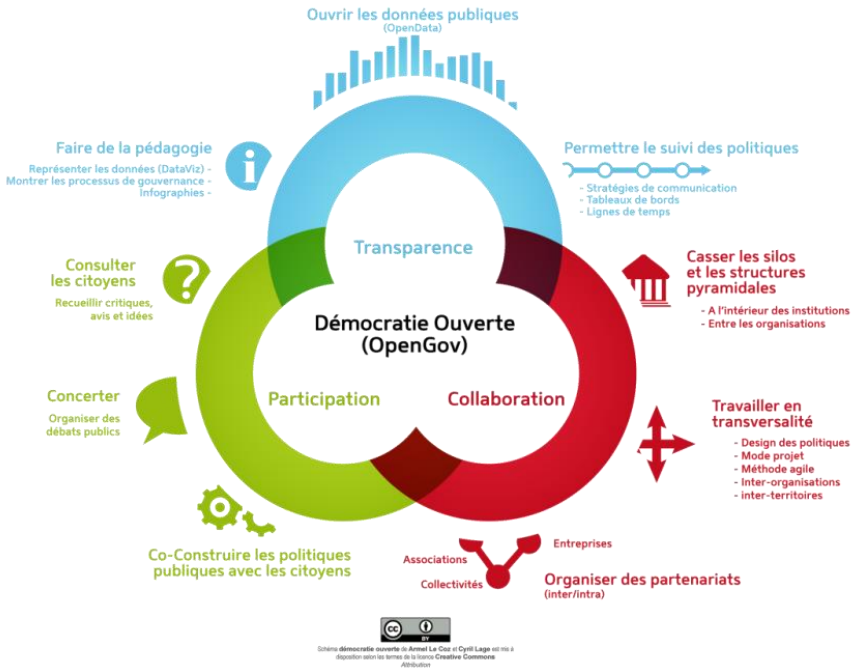
- Indicateur de résultats
  - Nombre d'activités et de services proposés
  - Nombre d'événements réalisés

6. ANNEXES

Annexe 1 : Démocratie participative
Annexe 2 : Plans et élévation du bâtiment
Annexe 3 : Vues 3D d'ambiance (simulation)

Annexe 1 – la démocratie ouverte

Le concept de Démocratie Ouvertes se décline en trois axes :



1. **Transparence :**

Avant d'inciter les citoyens à devenir acteur du territoire, il est important et essentiel qu'ils :

- Connaissent et comprennent leur territoire
- S'identifient à celui-ci
- Comprennent les enjeux des politiques locales

Pour traduire cela, le presbytère doit devenir lieu :

- de découverte de l'histoire et du patrimoine architectural et naturel de la Commune
- d'explicitation des projets de la Commune (notamment en termes d'aménagement du territoire)
- de médiation, d'explication du fonctionnement communal (budget, compétences, …)
- de traduction, de vulgarisation des enjeux communaux (vieillissement de la population, énergie, mobilité, aménagement du territoire).

Scénographie, mobiliers et aménagements interactifs, conviviaux, technologiques, pédagogiques et identitaires participeront à cette ambition.

Liste des services, aménagements et équipement qui permettront de porter ces ambitions :

Un espace vélos électriques (extérieur) :



Au sein de cet espace sera mis à disposition, une dizaine de vélos électriques (financement dans un autre programme). Ceux-ci permettront, à partir de cette maison de la citoyenneté et des idées, de se rendre de manière aisée, écologique et ludique sur le terrain.

- Découverte du territoire dans le cadre de l'accueil des nouveaux habitants,
- Visite de site lors de présentation de projets communaux,
- Découverte du territoire par un public touristique,
- Mise en évidence de richesse patrimoniale et naturelle dans le cadre de conférences ou d'événements,
- …

Sont autant de cas dans lesquels ces sorties organisées et accompagnées pourraient utiliser les vélos électriques.

Les vélos électriques seront équipés d'un système permettant d'intégrer un smartphone afin que celui-ci puisse servir de support d'information supplémentaire via une application spécifiquement développée par la Commune.

Un espace pédagogique et didactique :



© Pavillon aménagement urbain - Namur

Cet espace central scénographié et accueillant doit à minima comprendre les outils suivants :

Un espace d'exposition (supports, mise en lumières, écran,…) permettant la présentation des différents projets communaux (aménagement du territoire, ouvrages d'art, initiatives en matière de mobilité, rénovation de bâtiments publics, …)

- Fernelmont dispose d'importantes collections historiques qui pourraient faire l'objet d'une numérisation. Celle-ci serait alors consultable via les outils numériques présents.

- Des panneaux statiques et d'autres interactifs, des maquettes, reproductions … offrant la possibilité de découvrir la Commune (son histoire, ses habitants, son patrimoine,…). Conçu comme un micro-espace d'interprétation de la commune, il sera attrayant, interactif et conçu de manière à ce qu'il puisse être adapté tant à un public scolaire, qu'aux niveaux habitants ou aux visiteurs.



2. Participation:

Permettre au citoyen, les écoles, les administrations, les associations et les entreprises sensibilisés et concernés par son territoire d'en devenir un acteur.

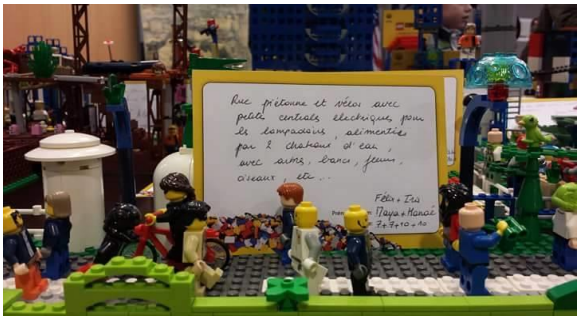


Pour traduire cela, le presbytère au travers des outils technologiques numériques et de l'animation qui y est présente :

- doit susciter l'envie de donner son avis, d'être force de proposition
- doit poser des questions

Ces fonctions seront intégrées dans l'espace pédagogique et didactique.

Les équipements et mobiliers permettront l'échange d'idées, la co-construction de projets de territoire.
Les tableaux interactifs permettront aux visiteurs de poster leurs idées, de réfléchir leur territoire de vie, de favoriser la créativité et fédérer les idées.

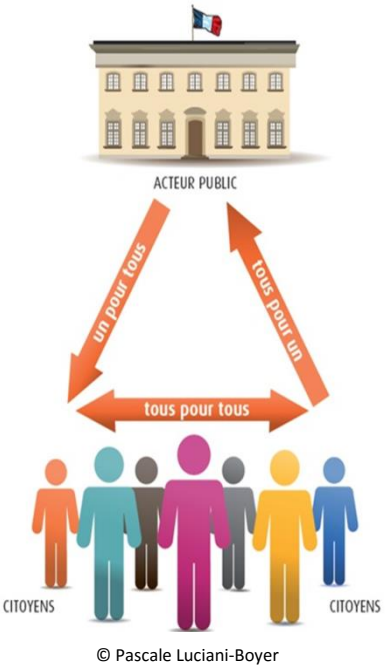




© Pavillon aménagement urbain - Namur



3. Collaboration :



© Pascale Luciani-Boyer

Offrir aux citoyens et à l'ensemble des acteurs du territoire un outil qui leur permette de créer et d'entretenir des liens, d'échanger, et de soutenir une dynamique facilitant l'émergence de projets portés par des partenaires diversifiés,

Pour traduire cela, le presbytère doit être conçu comme un lieu de mise en relation de l'ensemble des acteurs de la Commune (entreprises, acteurs publics, citoyens, élus, associations,…) au bénéfice de ceux-ci.



Un espace de convivialité, de rencontre et de travail sera également aménagé. Il permettra d'accueillir citoyens, associations, entreprises, agriculteurs, élus au cœur même de leur territoire.



Ses aménagements susciteront la créativité, l'échange, le débat, le partage d'idées.



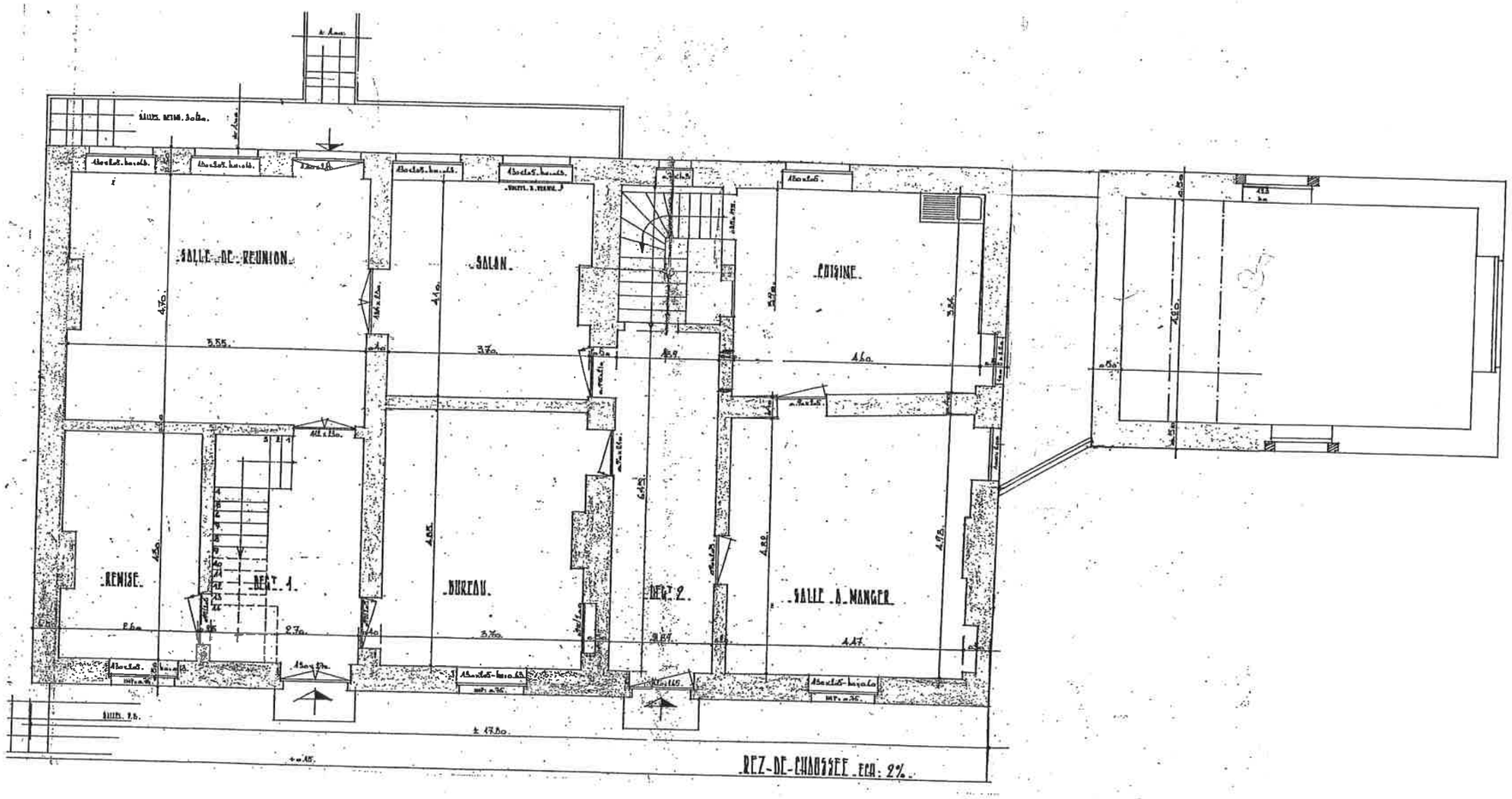
Dans ce contexte de territoire rural relativement distants des centres décisionnels et urbains importants, les équipements technologiques numériques devront également permettre des relations vers l'extérieur en facilitant le contact vers des experts, organismes partenaires, ressources extérieurs joignables via des outils performants, permettant de véritables échanges entre les acteurs réunis au sein du presbytère et leurs contacts extérieurs.



Annexe 2



Plan de situation



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE **éch. 1/100**



FACADE AVANT **éch. 1/100**

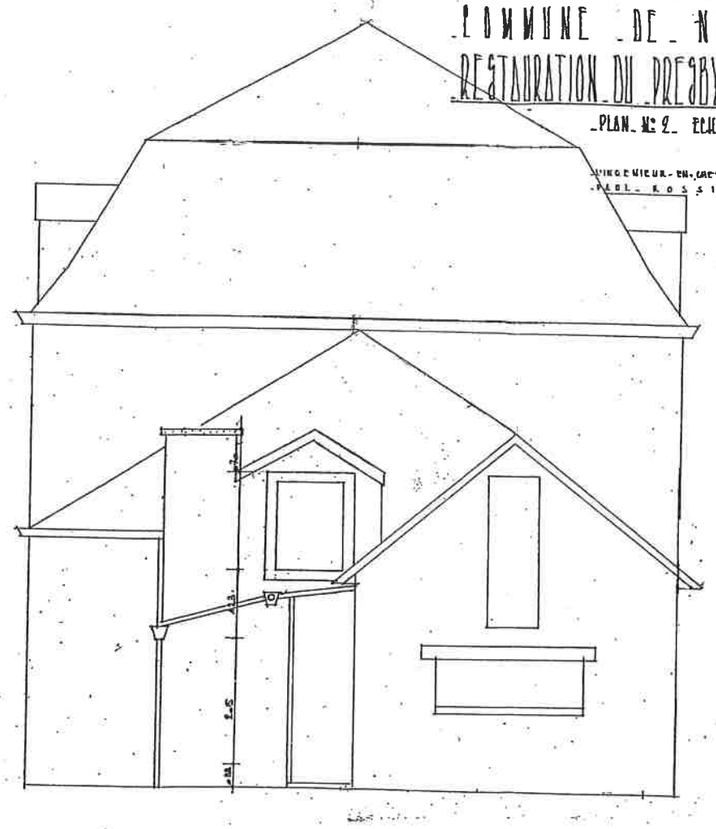
PROVINCE DE NAMUR

COMMUNE DE NOVILLE-LES-BOIS

RESTAURATION DU PRESBYTERE (ETAT EXISTANT)

PLAN N° 2 ECHELLE : 2%

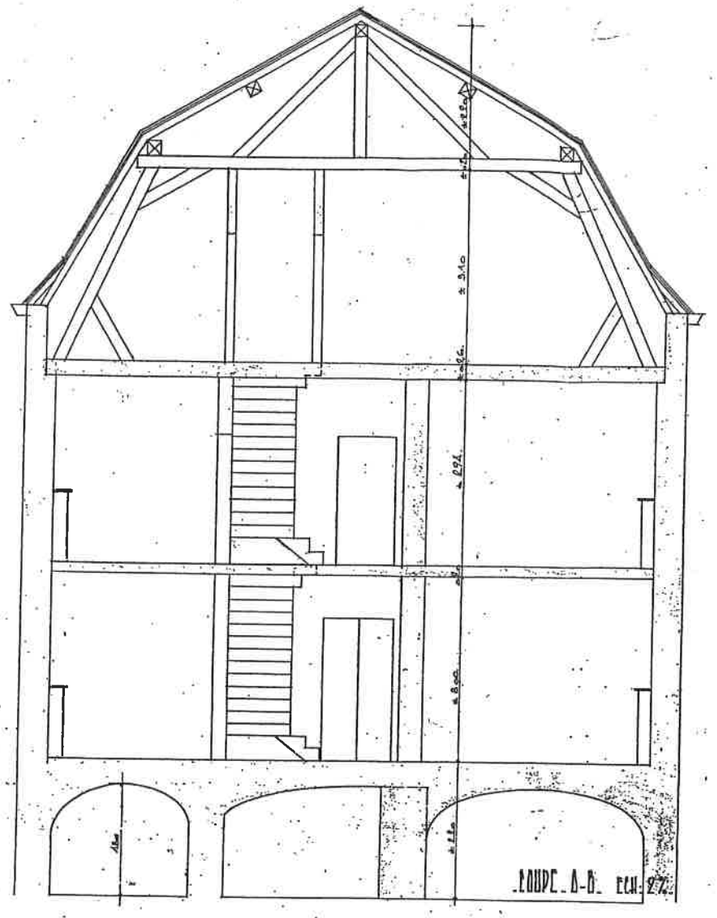
INGENIEUR - EN. GACY - DIRECTEUR.
PROJ. ROSSIGNOL.



FACADE LATERALE DROITE **éch. 1/100**



FACADE ARRIERE **éch. 1/100**



COUPE TRANSVERSALE **éch. 1/100**

